

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 décembre 2022

VIII. Approbation de l'attribution de subventions accordées aux associations étudiantes dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

VU l'article 12 de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE) 1102018-166 du 8 mars 2018 qui institue « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article 1.841-5 du Code de l'éducation) ;

VU le décret n02019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui fixe au minimum à 30 % les montants de la CVEC consacrés par chaque université au financement de projets portés par des associations étudiantes et aux actions sociales à destination des étudiants et au minimum à 15 % le financement de la médecine préventive (article D8411 I du Code de l'éducation) ;

VU la circulaire ministérielle 1102019-029 sur le suivi et la programmation de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui précise notamment les conditions dans lesquelles celle-ci assure le financement du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ;

VU l'avis rendu par la CFVU du 8 décembre 2022 ;

VU les statuts de l'université d'Orléans ;

VU la proposition de la commission FSDIE du 1er décembre 2022 ;

La commission FSDIE est chargée d'examiner les différents projets déposés par les responsables associatifs étudiants de l'établissement. Les auditions des différents porteurs de projets se sont tenues le 1er décembre 2022. Il est porté à votre connaissance pour approbation les projets mentionnés dans le tableau en annexe de la présente délibération.

Le Conseil d'administration approuve les subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour un montant de 64 400 € telles que présentées dans le tableau en annexe.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	17
Membres représentés :	4
Total :	21

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	21
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 06/01/2023

Le Président de l'Université



Éric BLOND

DÉLAI DE RECOURS :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université d'Orléans (Château de la Source – 45100 Orléans) et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans.

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes de l'université d'Orléans

Année universitaire 2022/2023 - Commission FSDIE du jeudi 1^{er} décembre 2022

Associations étudiantes	Intitulé des projets	Subvention proposée par la commission
AIELE (LLSH)	Visite du Château de Blois - 11 mars 2023	700€
APAS'O (UFR ST)	Mission humanitaire pour promouvoir l'Activité Physique Adaptée (APA) dans un centre de rééducation au Sri Lanka - Galle - 15 au 28 mai 2023	4 000€
ASCUB (IUT 18)	Participation de différentes équipes aux championnats de France FFSU des IUT janvier à mars 2023	3 000€
Asso DMPL (DEG)	Conférence "Les collectivités locales face à la crise énergétique" 8 février 2023 - Hôtel Dupanloup	1 000€
Asso M2 DCP (DEG)	Visites du Conseil d'Etat, de la Comédie Française et du Conseil Constitutionnel 10 mars 2023	700€
BDE IUT Bourges	Soirée Patinoire - 26 janvier 2023 - Bourges	1 000€
BEABA (IUT 45)	Journée culturelle au musée du Louvre - mars 2023	800€
Corpo Droit (DEG)	Concours d'éloquence en BUT 1 GEA - Nantes - 23 au 25 mars 2023	700€
Corpo Droit / Tribu - Terre	Achat d'une mascotte (chouette)	500€
ELSA Orléans (DEG)	Voyage culturel à Budapest - 17 au 22 février 2023	5 500€
ESN Orléans (LLSH)	Concours de plaidoirie en équipe - février et mars 2023	400€
Fructus (DEG)	« Simulation à Orléans des Nations Unies » (SONU) - 4 et 5 mars 2023	500€
Historiae (LLSH)	Week-end culturel à La Rochelle - février 2023	1 600€
IUTiens de Châteauroux	Conférence "Les crypto-monnaies et la gestion de patrimoine" Hôtel Dupanloup - 31 janvier 2023	1 000€
Just'Ice (DEG)	Sortie culturelle au château de Versailles - 31 mars 2023	1 500€
Just'Ice / Corpo Droit	Olympiades de l'IUT de l'Indre - 30 mars 2023 Parc de Belle Isle - Châteauroux	800€
Just'Ice / FEM	Conférence "Femmes et juges" 10 mars 2023 - CRIJ d'Orléans	500€
OS'MOSES (IAE – DEG)	Organisation de la 2e édition du Legal Meeting 6 au 8 février 2023 – CRIJ d'Orléans	900€
Polytech Orléans Racing	Ciné-Débat - projection du film "les Suffragettes" 7 mars 2023 - Le Bouillon	500€
	Organisation du festival des cultures urbaines ROADS 17 juin 2023 - place du Martroi - Orléans	7 000€
	Organisation d'un Escape Game 20 au 24 mars 2023 - Le Bouillon	2 600€
	Organisation de l'Orléans Vintage Festival (OVF 2023) place de Loire - Orléans - 2 et 3 juin 2023	8 000€
	Soirée « Endurance Karting » - circuit de Mer - mars 2023	4 000€

Polytech Raid	Organisation du Raid sportif U Centre 1 et 2 avril 2023 – Orléans et environs	5 000€
Polytech Sport Filles	Organisation du 12e Tournoi sportif féminin des Tigresses 11 et 12 mars 2023 - campus de La Source	6 500€
Robotek	Préparation d'un robot pour la Coupe de France de Robotique	1 500€
Solavoy (IUT 45)	Participation à la régates des IUT de France 14 au 16 avril 2023 - de St Malo à St Brieuc	1 200€
Tribu - Terre (UFR ST)	Week-end sportif à Super-Besse - 20 au 22 janvier 2023	3 000€
Total	28 projets	64 400 €